

240/17

- / M.A. / -

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI



PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF

(Ord. Police 47/Just 31 mai 1940)

L'an mil neuf cent cinquante *sept* le *18* *juin*
jour du mois de *juin* Nous *Cunvets*
(grade) *Agent Territorial* à *Ruhengeri*
avons constaté que le nommé *Shyirahera* fils de
Simabumba et de *Shyirahera* originaire de
le coll. Muko résidant à *Chap. Mukera*, *ter.*
Ruhengeri, y rés. *munyama*,
causait du trouble sur la voie
publique et entravait et met
la sécurité publique.

Conformément à l'Art. 1 de l'Ordonnance de Police n° 47/Just
du 31 mai 1940, nous l'avons au jour, mois et an que dessus
arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.

Ju jure que le présent Procès-Verbal est sincère

Ruhengeri, le *18* *juin* 195*7*

L' *Agent Territorial*

Cunvets

Signature